

Informations et instructions pour le cours de biologie

Tenue du cahier, matériel d'écriture

Les notes du cours sont obligatoires et rédigées sur des feuilles volantes A4 réunies dans un classeur, qui peut être partagé avec d'autres cours. Seules les notes du chapitre en cours d'apprentissage doivent être apportées à l'école. Les quelques documents photocopiés distribués sont de dimension A4.

Les pages sont numérotées et une table des matières est progressivement constituée en fin de cours : celle-ci constitue le plan du cours, reprenant les chapitres et les titres avec les numéros de page correspondants. Un lexique est constitué : c'est un dictionnaire des mots nouveaux, qui reprend pour chaque terme une définition dictée en classe. La maîtrise de ce vocabulaire est fondamentale et sera vérifiée lors des interrogations.

Chaque élève apporte, outre son matériel d'écriture à l'encre, un crayon noir et trois crayons de couleur (rouge, bleu, vert), une gomme et une règle graduée.

Manuel de biologie

Chaque élève loue au Prêt des livres un référentiel *BIO4 pour tous*, *BIO5 pour tous* ou *BIO6 pour tous* qu'il apporte à chaque cours car les énoncés des activités s'y trouvent. Il s'agit d'un ouvrage de référence construit selon le référentiel de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce manuel ne dispense pas l'élève de prendre des notes structurées car la prise de notes est un apprentissage utile pour l'enseignement supérieur, qui fixe les idées et met en évidence les problèmes de compréhension.

Site internet de biologie : www.afblum.be/bioafb

Il existe un site internet de biologie intégré au site internet de l'école, reprenant divers documents dont d'anciennes notes de cours, un lexique, des liens internet, les plans des rendez-vous sur le terrain et, chaque mois, deux photographies d'organismes sauvages à identifier (« La photo du mois »). Sans obligation, ce jeu naturaliste a pour but de faire découvrir à l'élève les espèces naturelles d'Europe occidentale par la consultation de livres et de sites internet qu'il utilisera pour l'identification. Les identifications correctes strictement personnelles et justifiées donnent droit à un bonus de 2 points à la prochaine interrogation.

Leçons et interrogations

Avant chaque leçon, le cahier est mis en ordre (cours structuré, orthographe corrigée, remplissage des schémas et exercices terminés si nécessaire, définition des mots nouveaux inscrite au lexique) et les points restés obscurs sont mis en évidence, afin de poser des questions précises s'y rapportant.

La clé de la réussite est un travail organisé, soigné et régulier !

Au début de chaque cours, une leçon est dictée au journal de classe. Elle correspond au cours du jour, parfois à plusieurs leçons déjà enseignées. Que le professeur prévienne ou non, les élèves peuvent être interrogés à chaque leçon sur la matière inscrite au journal de classe.

Toutes les interrogations et tous les travaux sont notés sur 20 points. La note en biologie inscrite au bulletin est la moyenne de toutes les notes obtenues au cours de la période. Les interrogations corrigées (on apprend plus de ses erreurs que de ses succès) puis signées par les parents dès leur réception, sont conservées par l'élève durant toute l'année, afin qu'il en profite. Ces travaux peuvent être réclamés par l'Inspection pédagogique.

Frais

L'élève apporte au second cours du début d'année 2 € destinés à couvrir les frais de photocopies des documents distribués et des questionnaires d'interrogations et d'examens. Il inscrit cette dépense dans son journal de classe à la page réservée à cet effet.

Bonnée année scolaire !

.....
Signature de l'élève pour prise de connaissance

Cette page d'instructions doit figurer et demeurer au début du cahier de biologie.